

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX**

SEANCE du 2 avril 2026

**Date de convocation :**  
**30/03/2026**

**L'an deux mil vingt-six  
Le deux avril à vingt heures trente minutes  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en  
séance publique sous la présidence de**

**Date d'affichage :**  
**30/03/2026**

Jean-François PEROCHEAU, Maire

**En exercice : 19  
Présents : 18  
Absents : 01  
Votants : 18**

**Etaient présents :** Jean-François PEROCHEAU, Maire

**Mmes, MM** CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne,  
MONNERON Yann, ROBIN Myriam, BIRON Olivier, FOLLIOT Florine,  
GUYOT Jean-René, FERRÉ Clémentine, MALRIEU Jérôme, LE GOYET  
Géraldine, NÉAU Pierre, PROUTEAU Romain, BUTTNER Jason, CHOISNET  
Frédérique, DEGRELLE Guillaume, BOISRAMÉ Magalie.

**Pouvoirs : 00**

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Absents excusés : MME BARRETEAU Gladys.

Absent : --

MME Anne De PARSEVAL a été élue secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE**

Monsieur le Maire rappelle qu'un correspondant défense est désigné après chaque renouvellement des Conseillers municipaux et que ce dernier est désigné pour toute la durée du mandat.

Puis il expose :

Crée en 2001, par le ministre délégué aux anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du CORDEF est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Même si les anciens combattants peuvent être pour lui des interlocuteurs lors de l'organisation de cérémonies patriotiques, il n'en demeure pas moins que la majorité de ses actions sont tournées aujourd'hui vers les jeunes. En particulier, il doit informer sur le parcours de citoyenneté dont la première étape se déroule en mairie avec le recensement.

La mise en place du Service National Universel va accroître les relations avec les jeunes. En effet, le CORDEF pourrait être amené à proposer aux jeunes de sa commune une mission d'intérêt général (la 2<sup>ème</sup> phase de ce service civil) au sein de sa ville ou son village peut-être aussi en relation avec les associations locales. Ce n'est pas encore pour 2020 mais sûrement avant la fin de ce nouveau mandat.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Jean-René GUYOT pour ce rôle de CORDEF.



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

= **DECIDE** à l'unanimité de désigner Monsieur Jean-René GUYOT,  
correspondant défense pour le mandat 2026-2032.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-François PEROCHEAU



Le Secrétaire de séance,  
Anne De PARSEVAL

